

## Dans quel monde vit Louis XIV ?

**Document du thème 1 :** ces documents permettent d'expliquer à votre enfant ce qu'on appelle « commerce triangulaire » : le trajet transatlantique qui partait des ports européens pour rejoindre les côtes africaines de l'ouest, puis qui repartait vers les Amériques avant de revenir en Europe formant ainsi un triangle.

La première carte a pour intérêt de montrer qu'il ne s'agit pas d'un triangle simple, mais que du Brésil au Québec l'ensemble de la façade et des Amériques est concernée.

La carte d'Europe donne le nombre d'expéditions de la traite négrière par ports principaux. Il est important de mesurer le caractère européen de ce commerce. Se dégagent très nettement les ports anglais (Liverpool, Londres, Bristol) et hollandais (Amsterdam, Zélande), mais aussi l'importance du port de Nantes (avec la Rochelle et Bordeaux), grand lieux de la traite en Europe. Cette carte a pour intérêt de montrer que toute la façade atlantique est concernée.

Gorée, grand et principal comptoir du commerce négrier au Sénégal, est devenu le symbole de la traite transatlantique.

**Document du thème 2 :** Les images et le texte témoignent de la promiscuité, de l'entassement des corps, des conditions d'hygiène déplorables pendant les trajets en bateau.

**Document du thème 3 :** La vie dans les plantations mérite d'être abordée avec les élèves pour montrer à la fois l'économie de l'exploitation agricole et les conditions de vie éprouvantes des esclaves voués à leur maître. En 1685, le roi Louis XIV édicte un code pour les plantations, établis par Colbert, appelés le Code noir (doc. 1), qui délimite les droits de chacun. Bien que le code interdise la torture, organise et tente de limiter les châtimens corporels et punitions infligées aux esclaves, ce texte reste la marque d'une grande violence esclavagiste. Le fait que le texte définisse chaque situation sur les plantations permet de mesurer ce que devraient être, en réalité, les conditions d'existence arbitraires, où les maîtres avaient droit de vie ou de mort sur leurs esclaves. Certains maîtres pouvaient affranchir tel ou tel esclave, mais cette initiative restait rare et mal vue dans le milieu des colons.

Les conditions de vie et de travail sont très dures et la durée moyenne de vie est très faible. La canne à sucre ne permet que très peu de repos et l'économie de la plantation est toute entière dédiée à la production de sucre (doc. 2).

Les maîtres inventent par ailleurs des chaînes et des colliers en fer (doc. 3) afin d'éviter le marronnage, c'est-à-dire la fuite des esclaves dans les collines (ou mornes) alentour. Il est à noter que le premier article expulse les juifs des colonies, au nom du fait qu'ils ne sont pas chrétiens. Les juifs sont donc aussi victime de la politique du roi, même si leur sort n'est pas comparable à celui des esclaves noirs.